

Catégorie
Fourgonnette

Marque
PANHARD

Désignation du type / Signe de reconnais.
K 211 Fourgonnette commerciale

Bordereau-type
N° 1027.C

Moyens de reconnaissance du type Désign. "K 211" à droite s/l'avent, s/plaquette - Fourgonnette
 N° de châssis frappé A droite sur l'avent, sur plaquette du constructeur
 N° de moteur frappé A l'avant, sur partie supérieure du carter d'embrayage
 Constructeur du châssis S.A. des Anciens Etabl. PANHARD & LEVASSOR, 19 Av.d'Ivry, PARIS 13^e (F)
 Constructeur du moteur S.A. des Anciens Etabl. PANHARD & LEVASSOR, 19 Av.d'Ivry, PARIS 13^e (F)

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR *) DYNA
 Marque et type PANHARD 130
 Genre Boxer horizontal
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 2 Temps 4
 Alésage 85 mm.
 Course 75 mm.
 C.V.-Impôt 4,335
 Cylindrée totale 851 cm³
 C.V. frein 38 *)
 Refroidissement Air
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS
 Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues avant
 1. Frein A pied : Hydraulique,
 sur les 4 roues.
 2. Frein A main : Mécanique, à tambour,
 à câble, sur roues avant.
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction A gauche - A crémaillère
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant 4
 Vit. en l^{re} vit. en prise dir.

CARROSSERIE
 S.A. Anc. Etabl.
 Constructeur PANHARD & LEVASSOR
 Genre/Forme
 Fourgonnette
 Nombre de portes 2 + 1 arr.
 Nombre de places ass. Total 2
 Avant 2 Milieu — Arrière —
 Nombre de places debout —
 Pour motos: Siège arrière —
 Sidecar —

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . (500 kg. C.U. y compris conduct.)	kg.	kg.	1'230 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	440 kg.	290 kg.	730 kg.
Charge utile . . . y compris le conducteur	kg.	kg.	500 kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			— kg.
Pneumatiques: Dimension	145 x 400		simples doublets
Capacité de charge (par pneu 330 kg.) par essieu	660 kg.	660 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR 12 V.

Phares: Marque CIBIE

Feux de position 2, dans les phares

Feux stop 1, au centre, combiné

Indicateurs de direction: Syst. 4, climoteurs

Avertisseur 1 avec tictac électrique

Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à cuiller

Feux rouges 1, à gauche

Eclairage du N° de contr. 1, au centre, combiné

AV = Dans les ailes (blancs)

AR = A. et à dr. dans les ailes

Essui-glace 2, électriques

1)

1)

DIMENSIONS

1.250 mm. Voie avant

1.220 mm. Voie arrière

AR. 1.480 mm. Largeur hors-tout AV.

2.350 mm. Empattement

3.750 mm. Longueur hors-tout

1.450 mm. Hauteur (non chargé)

160 mm. Garde au sol

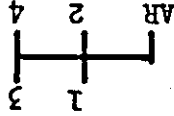
Porte à faux, arrière

Crochet de remorque (haut, dep. sol)

Crochet de remorque (porte à faux)

9,90 m. Diamètre de braquage ext. gauche

10,12 m. Diamètre de braquage ext. droite



1.600 mm. Longueur du pont de charge

1.200 mm. Largeur du pont de charge

1.050 mm. Hauteur Intérieure

470 mm. Haut. du pont dep. le sol

Ridelles (hauteur) mm.

OBSERVATIONS

*) Sur demande: Avec moteur DYNA 130 SPRINT =

40 C.V.-Train av. carb. double cuve

**) Selon la nature des marchandises à transporter,

demandeur un dispositif de protection derrière le

siège du conducteur (paroi, grille ou simili-tôle)

Sur demande, se livre également avec parois latérales

munies de fenêtres, de même qu'avec un deuxième banc

se rabattant sur le plancher. Dans ce cas, accorder

4 places.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RE)

1) Equipement: L'équipement d'éclairage arrière

d'origine fixé par le constructeur au-dessus de la

porte arrière est modifié par l'importateur comme

suit:

La lanterne combinée (feu rouge, feu stop et éclair.

No. de contr.) est fixée sous la porte à gauche.

Le feu rouge central doit être aveuglé et celui-ci

est combiné avec le climoteur gauche.

Lieu et date de l'expertise-type

Loussanne, le 7.1.1953

28.1.1953

La commission d'expertises-types